



Interpellation : la Riviera dans la communauté tarifaire « mobilis », retard sur l'horaire?

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil communal,

Vous qui faites régulièrement usage des transports publics avez certainement remarqué que le plan du réseau de notre région a été divisé en zones portant des numéros étranges, partant de 70 pour Vevey. Il s'agit en fait des prémices de la communauté tarifaire « mobilis » dont fait déjà partie l'agglomération Lausanne-Morges.

Dans notre région, cette communauté tarifaire aurait des avantages évidents car nous avons de nombreux moyens de transports publics appliquant des tarifications différentes. De plus, le fait de participer à « mobilis » nous permettrait de mieux nous relier à Lausanne et à son agglomération, où de nombreux veveysans se rendent très fréquemment.

A ce sujet, la Municipalité a répondu le 3 novembre 2005 à une interpellation de M. Jérôme Christen que la préparation à la mise en oeuvre de l'extension de la communauté tarifaire à la Riviera était prévue à fin 2007. Or, le 3 mai dernier, « mobilis » a publié un communiqué de presse indiquant que le périmètre de la communauté tarifaire serait étendu en décembre prochain aux régions de l'Est de La Côte, du Pied du Jura et de la Broye vaudoise. Pas un mot sur la Riviera ou le Chablais, qui restent désespérément hors de la zone « mobilis ».

Pourtant, la nécessité de cette extension est un enjeu de grande importance, relevé d'ailleurs par notre plan directeur régional il y a déjà plusieurs années. Un groupe de travail « Transports » a été créé sous l'égide de la Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT) il y a plus de deux ans avec pour tâche d'étendre la communauté tarifaire « mobilis » à la Riviera. On attend toujours des résultats concrets...

D'où les quelques questions suivantes à la Municipalité:

1. *Quand est-ce que la Riviera va être incluse dans la communauté tarifaire « mobilis »?*
2. *S'il y a des retards, quelles en sont les raisons précises?*
3. *Qu'est-ce que la Municipalité va-t-elle entreprendre pour faire aboutir ce dossier au plus vite avec ses partenaires?*
4. *Est-ce que le nouveau système de billetterie des VMCV, installé à grands frais il y a une année environ, est compatible avec le système de la communauté tarifaire « mobilis »?*

Cette interpellation est déposée au nom du Groupe Vevey Libre.

Vevey, le 31 mai 2007,


Pascal Nicollier

Vevey Libre

Case postale 1231

1800 Vevey 1

www.veveylibre.ch

message@veveylibre.ch

CCP 17 - 470673 - 3

POLITIQUEMENT DÉGAGÉS